

SECTION 3

PRATIQUES INNOVATRICES EN MILIEU DE TRAVAIL

Céline Laporte

Direction de l'information sur les milieux de travail

Programme du travail, Développement des ressources humaines Canada

Parmi les 75 conventions collectives conclues récemment, 31 ententes (42 %) font état de nombreuses pratiques innovatrices liées à l'environnement de travail, et plus précisément, à l'organisation du travail ainsi qu'aux conditions de travail.

La durée

La durée moyenne des 75 ententes se chiffre à **34,7 mois**, ce qui représente une légère diminution par rapport à la moyenne de 36,4 mois des conventions collectives conclues en 1999.

Plusieurs conventions (43 %) ont été renouvelées pour une période de 36 mois alors qu'environ le quart des ententes (27 %) viendront à expiration d'ici 24 mois ou moins. Parmi les 14 ententes (19 %) qui seront en vigueur pour une période de 48 mois et plus figurent une première convention entre Maple Leaf Meats Inc. et l'Union internationale des travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce, section locale 832, au Manitoba s'étalant sur **89 mois**, ainsi que deux ententes dans le secteur des pâtes et papiers de l'Ontario ayant été renouvelées pour une période de **72 mois**.

Les comités mixtes

Plus de la moitié (55 %) des 31 ententes faisant état de pratiques innovatrices prévoient l'instauration de nouvelles initiatives par l'intermédiaire de comités mixtes. Ceux-ci comprennent le comité syndical-patronal à être établi par le Conseil d'administration du Ryerson Polytechnic University et le Ryerson Faculty Association afin de recueillir de l'information sur la charge de travail et pour discuter des méthodes de mise sur pied d'une **charge de travail** régulière juste et équitable en tenant compte des tâches professionnelles normalement exercées par les membres de la faculté. Par ailleurs, l'entente

entre le Gouvernement du Québec, le Comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux et plusieurs syndicats du secteur de la santé prévoit la création de divers comités chargés d'aborder les questions telles que la **charge de travail, l'organisation du travail y compris le télé-travail, la santé et la sécurité au travail ainsi que la violence en milieu de travail**. Les membres du comité mixte établi par l'entente entre la Commission de transport de Toronto et le Syndicat uni du transport, section locale 113, seront responsables des inspections, des enquêtes et des recommandations liées à la **santé et la sécurité au travail** ainsi que du **processus de règlement des différends** à cet égard.

L'organisation du travail

Deux des 31 ententes comportant des pratiques innovatrices font état d'initiatives liées aux **méthodes et aux processus de travail**, soit celles du Ryerson Polytechnic University et du Gouvernement du Québec qui prévoient la mise sur pied de comités mixtes à cet effet. De plus, l'entente du Gouvernement du Québec fait état de la **prise en compte de la dimension travail famille** dans le cadre d'initiatives touchant l'organisation du travail.

La rémunération et les conditions de travail

Quatre des 19 ententes prévoyant la mise en oeuvre de nouvelles pratiques liées à la rémunération et aux conditions de travail se prêtent également à la **conciliation des exigences professionnelles et personnelles**. À cet effet, l'entente entre Bell Canada et l'Association canadienne des employés de téléphone ainsi que celle de l'Université de Toronto et du Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 3261, prévoient l'introduction de **congés**

personnels payés alors que la convention entre la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton et le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 503, et celle d'Extendicare Inc. et l'Union internationale des employés des services, sections locales 299 et 333, introduiront un **congé payé pour obligations familiales**.

Trois ententes font état d'initiatives au chapitre de la rémunération, y compris la convention entre INCO Limited et les Métallurgistes unis d'Amérique, section locale 6166, qui offre un nouveau **programme de participation aux résultats** permettant aux employés de se partager un certain pourcentage des profits basé sur le rendement de l'actif. De plus, les employés seront invités à collaborer à la mise sur pied de projets visant à accroître l'efficacité des opérations.

Enfin, parmi les autres ententes comportant de nouvelles pratiques liées aux conditions de travail, on retrouve deux conventions entre le Dufferin Peel Catholic District School Board et l'Ontario English Catholic Teachers' Association qui prévoient un **environnement scolaire sécuritaire** par l'entremise de l'adoption d'un code de conduite et de discipline

pour les élèves. Par ailleurs, l'entente entre Lear Corporation et les Travailleurs canadiens de l'automobile, section locale 1973, ainsi que celle du Governors of the University of Calgary et de l'Association des professeurs de l'Université de Calgary prévoient un **remboursement des frais de scolarité** pour les enfants à charge.

La formation et le perfectionnement

Les trois ententes faisant état d'initiatives en matière de formation et de perfectionnement comprennent la convention entre McGregor Hosiery Mills et les Travailleurs canadiens de l'automobile, section locale 40, qui prévoit un **nouveau programme de formation** des mécaniciens et des ouvriers qualifiés; l'entente entre Northern Sawmills Inc. et le Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, section locale 38X, offrant un **programme d'apprentissage**; et celle du Calgary Laboratory Services et du Health Sciences Association of Alberta assurant le maintien du salaire normal en raison de participation aux **programmes de formation sur place** n'étant pas considérés comme obligatoires par l'employeur.

LA DIRECTION DE L'INFORMATION SUR LES MILIEUX DE TRAVAIL

Programme du travail

Développement des ressources humaines Canada

Saviez-vous que... Venez visiter notre site internet

Votre lien à la Direction de l'information sur les milieux de travail du Programme du travail est <http://travail.hrdc-drhc.gc.ca/>

Disponibles maintenant :

- Tendances récentes, communiqués, données sur les relations industrielles et la négociation collective.
- Produits et services d'information :
 - échantillons de nos produits;
 - accès au plus récent exemplaire trimestriel du *Bulletin des règlements salariaux*;
 - accès à la liste des articles et études de cas publiés dans la Gazette du travail;
 - accès à une base de données sur les organisations de travailleurs et travailleuses au Canada.
- Demande d'information et abonnement à nos produits par accès direct.

